

PAR COURRIEL

Québec, le 21 août 2024

Objet : Demande d'accès n° 2024-08-005 – Lettre de réponse

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 1er août dernier, concernant le nombre d'inspectrices ou inspecteurs en environnement actuellement au Québec, le nombre d'inspectrices ou inspecteurs en environnement que le ministère souhaite embaucher et le nombre d'inspectrices ou inspecteurs en environnement nécessaire pour faire appliquer la Loi sur la qualité de l'environnement. Nous répondons à votre demande point par point.

1. Pour ce qui est du premier point :

Nous vous informons que le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs emploie 332 inspecteurs en environnement.

2. Pour ce qui est du deuxième et du troisième point :

Après vérification, nous vous informons que le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs ne détient aucun document permettant de répondre à ces points de votre demande.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1., nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec M. Eli-Eli Comlan N'Soukpoé, analyste responsable de votre dossier, à l'adresse courriel

comlaneli-eli.nsoukpoe@environnement.gouv.qc.ca, en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour le directeur,

ORIGINAL SIGNÉ PAR

Martin Dorion

p. j. 1